Programme

AMIA-20 - Formation : Encadrement mixte susceptible d'intervenir en présence d'amiante sous-section 4

Durée : 35 heures - 5 jours **Tarif HT :** 1 465,00 €

Enjeux
Formation risques amiante sous-section 4 :
Répondre aux objectifs réglementaires du décret n°2006-761 du 30 juin 2006 (protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation) ainsi qu'à l'arrêté du 23 février 2012 du du décret 2012-639 du 04 mai 2012 (modalités de formation des travailleurs)
Conserver des marchés.

Objectifs
- Identifier les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièrement induits,
- Définir des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante,
- Appréhender les principes généraux de ventilation et de captage des poussières à la source,
- Évaluer le risque «amiante» et établir un mode opératoire s'intégrant, selon les cas, dans un plan de prévention ou un PPSPS, et le faire appliquer.

Public visé
Chefs d'entreprises, Chargés d'affaires, personnel encadrant de chantiers (Conducteurs de travaux, Chefs de chantier), Agents de maîtrise, Cadres, Responsables et encadrants techniques et Commerciaux.

Prérequis
Des capacités rédactionnelles sont indispensables pour la partie écrite du mode opératoire.
Avoir effectué une visite médicale, précisant que l'encadrant n'a pas de contre indication au travail de la sous section 4 et au port de protection respiratoire.
Etre muni du matériel nécessaire.

Matériel nécessaire
Être muni d'un certificat médical à jour.

Description

Identification de l'amiante et de ses conséquences :

- caractéristiques de l'amiante,
- matériaux et produits contenant de l'amiante ou susceptibles d'en contenir,
- modalités d'identification des matériaux amiantés ou susceptibles de contenir de l'amiante (type d'analyse)
- pathologies liées à l'inhalation de poussières d'amiante.

Réglementation :

- Code de Santé Publique, Code du Travail : repérages de matériaux amiantés réglementaires (vente, DTA, avant démolition) / repérages avant travaux / analyse des repérages de matériaux amiantés.

Prévention du risque amiante :

- évaluation du risque amiante et des risques associés, lecture et interprétation des diagnostics amiante,
- procédures d'intervention,
- définition d'un mode opératoire et établissement de la fiche de poste,
- mise en œuvre de modes opératoires et les faire respecter par les opérateurs,
- gestion des situations particulières et les aléas de chantiers "amiante",
- moyens de contrôle, mesure d'empoussièrement et analyses,
- mesures d'hygiène : gestion, stockage et élimination des déchets,
- protection des travailleurs,
- produits et procédés de substitution à l'amiante,
- élaboration de la fiche d'exposition du salarié,
- remplissage de la fiche d'exposition du salarié et le suivi médical
- élaboration de l'attestation d'exposition des salariés et le suivi médical,
- principes généraux de ventilation et de captage des poussières.

Modalités pédagogiques

Mises en situation pratique sur une plateforme pédagogique adaptée aux métiers des stagiaires.
Exposés théoriques, diaporama, photos, films, etc. Démarche participative : cas concrets.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Un questionnaire à choix multiples (QCM), une évaluation pratique à partir d'une analyse de document,
- Une nouvelle attestation de compétences sera délivrée en cas de résultats satisfaisants.

Profil de l'intervenant

Formateurs experts en amiante sous section 4 et sous section 3 auprès de la maitrise d'ouvrage, maitrise d'œuvre et intervenants du bâtiment.
Diagnostiqueurs amiante qui réalisent régulièrement des missions d'assistance à la certification des entreprises.

Coordonnateurs SPS.

Informations complémentaires

Un recyclage d'un jour doit être réalisé dans un délai de 3 ans après la formation initiale (AMIA-20-R).
Libellé de la certification : Prévention des risques liés à l'amiante pour les personnels cumulant des fonctions d'encadrement technique /ou d'encadrement de chantier et/ou d'opérateur - interventions sous-section 4
Date d'enregistrement de la certification : 31-12-2027
Code : RS6420 https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6420/
Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Les plus

Nos taux de réussite 2025 sur ce stage sont supérieurs à plus de 98%.

Prochaines sessions

->> Date : 23/11/26 - 04/12/26 - Lieu : MEUDON 92190
->> Date : 20/01/27 - 29/01/27 - Lieu : MEUDON 92190
->> Date : 08/03/27 - 19/03/27 - Lieu : MEUDON 92190
->> Date : 19/05/27 - 28/05/27 - Lieu : MEUDON 92190
->> Date : 15/06/27 - 25/06/27 - Lieu : MEUDON 92190
->> Date : 21/09/27 - 01/10/27 - Lieu : MEUDON 92190
->> Date : 23/11/27 - 03/12/27 - Lieu : MEUDON 92190

Votre Contact

Ophélie ZENG – Tel : +33181727188 – Mail : *ozeng@afortech.com*